



Caulnes

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2013 - N° 100

Joyeuses

Fêtes



Le Bulletin municipal

1977 - 2013

36 ans et 100 numéros



Repas du CCAS

Dimanche 6 Octobre 2013.

147 personnes ont pris part au repas

La doyenne : Mme Simone BRÈCHE,
née le 06 Septembre 1920

Le doyen : M. Louis TURBIAUX,
né le 07 Avril 1920

Entourés de
M. Jean-Louis CHALOIS,
Maire de Caulnes

Et de M. Henri FRÈRE,
Adjoint chargé des affaires sociales.

Association des chasseurs

Une vingtaine
de bénévoles participent
à la rénovation de
l'ancien séchoir sur le site
des tanneries.

L'inauguration aura lieu à
une date ultérieure.



Une partie des bénévoles accompagnés de Mme Pierrette LEBRETON et de M. Henri FRERE, adjoints.

Sommaire

L'édito	p. 3
Informations municipales	p. 4
Syndicat d'Eau	P. 8
Urbanisme	p. 9
Etat civil	p. 10
Informations générales	p. 11
Vitrine	p. 14
Journal de l'école	p. 15
Maison de retraite	p. 17
Vie des associations	p. 19

Journal d'informations trimestriel gratuit
distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication :

M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

Rédaction, mise en page et photos :

Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations - Communication :

Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT,

LEBRETON, BRIGNON.

Messieurs, RAGOT, FRÈRE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN.

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen.

Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Chères Caulnaises, chers Caulnais,

En période pré-électorale, le Code Electoral stipule que : «à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin».

Cette disposition juridique vise bien entendu à empêcher les élus sortants de profiter de leur position pour les avantager auprès des électeurs.

Nous respecterons, en publiant ce numéro du bulletin municipal, scrupuleusement cette règle en supprimant l'éditorial et ne faisant apparaître aucun article ou photographie sur les travaux en cours et l'avancée des projets en étude.

Dans quelques semaines s'ouvrira la campagne pour les élections municipales et le moment sera venu pour tous les candidats de faire l'analyse du mandat qui s'achève et de faire des propositions pour l'avenir de notre commune.

En attendant ce rendez-vous direct de la vie démocratique de notre pays, et à l'aube de la nouvelle année, je voudrais me faire l'interprète de tous les élus municipaux pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Que cette période de fêtes apporte à chacun d'entre nous joie et bonheur.

Bien cordialement,

Jean-Louis CHALOIS
Maire de CAULNES

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du
8 Octobre 2013

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoints au Maire.
BERHAULT Marylène, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique,
CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUILLEMOT Marie-Paule,
MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, RENAULT Sandra, SEROT
Laurence.

Absents excusés : Jean-Yves NOGUES, Germaine BIHAN

Pouvoir : Hubert GUERIN a donné pouvoir à Louis MAILLARD.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Prix de la part Collectivité au 1.1.2014

Le Conseil Municipal, décide d'augmenter de + 1.50 % la part de la commune comme suit :

Terme fixe	18.91
0 à 500 m3	1.250
+ 500 m3	0.714

industriel

6000	1.250
12000	1.000
24000	0.750
+ 24000	0.624

TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE – balai pour entretien hebdomadaire

Pour l'entretien du terrain, le conseil municipal achète une brosse décompacteur VERTI BROOM auprès des **Ets DIMO JARDIN de BROONS au prix HT de 1 180.00 euros**. Monsieur Aurélien LEPAGE, Agent des Services Techniques, est chargé de l'entretien du terrain en gazon synthétique.

VOIRIE URBAINE – numérotation rue de Cariou – LOTISSEMENT LEBRETON

Le Conseil Municipal attribue les n° de rue suivants dans le lotissement LEBRETON rue de Cariou :

LOT 1	n° 30
LOT 2	n° 32
LOT 3	n° 34
LOT 4	n° 36
LOT 5	n° 38
LOT 6	n° 40

DÉCOUPAGE DES NOUVEAUX CANTONS – Motion du Conseil Municipal

Vu les articles de presse concernant le futur découpage des nouveaux cantons par le Ministère de l'Intérieur,

Vu la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 23 septembre 2013 adressée par le Maire à tous les Conseillers Municipaux,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Souhaite montrer sa désapprobation** et son inquiétude :

1 – la suppression du nom de Caulnes au profit du nom de Broons fait perdre toute identité au territoire. Le nouveau canton doit être rebaptisé d'un nom plus neutre.

2 – le redécoupage cantonal ne doit pas avoir d'incidence à moyen ou long terme sur les dotations reçues de l'Etat, notamment sur la Dotation de Solidarité Rurale.

- Demande que cette délibération soit transmise à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général et à Monsieur le Président de l'AMF 22.

PLU – Le Verger : suppression de l'emplacement réservé – MODIFICATION SIMPLIFIEE – Lancement de la procédure

Vu la délibération 2013/09/06 décidant la suppression d'un emplacement réservé par la commune au lieu-dit le Verger,

Le Conseil Municipal

Lance la procédure de MODIFICATION SIMPLIFIEE :

- . montage du dossier (plan et notice explicative)
- . notification du dossier aux Personnes Publiques Associées
- . réception des avis éventuels
- . mise à disposition du public avec les avis pendant 1 mois (Arrêté du Maire)
- . bilan et délibération d'approbation de la modification simplifiée.

INSTALLATION CLASSEE – La Houssais - Mr Florent DUFFROS

VU la demande présentée le 2 avril 2013 au titre de l'installation classée de Monsieur Florent DUFFROS soumise à autorisation sise à Caulnes au lieu-dit «La Houssais» en vue de :

La création d'un élevage avicole de 60 000 animaux équivalents volailles de chair avec la construction d'un poulailler de 1 988 m2 au sol et d'une plate-forme de compostage destinée à traiter les fumiers issus de l'élevage,

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande présentée.

EMPRUNT – prêt relais 500 000 euros – CREDIT MUTUEL

Le Conseil Municipal,
VU la nécessité de procéder à la réalisation d'un PRET-RELAIS pour le financement des investissements réalisés en 2013,

RETIENT la proposition du **CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE** relative à l'attribution d'un prêt-relais de 500 000 euros pour 2 ans (remboursement par FCTVA 2014 et vente d'un manoir) :

- . Euribor 3 mois + marge 2.01 %
- . Frais et commissions 0.30 %

- . Déblocage en une ou plusieurs fois
- . Etant entendu que les intérêts ne courront qu'à partir du jour du déblocage des fonds.
- . Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance sans frais, ni pénalité.

VENTE PRAIRIES COMMUNALES DE BOUTRON - 3 500 euros l'hectare – 9 ha 74 a 87 ca – promesse unilatérale de vente à la SAFER pour appel à candidature –

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire expliquant au Conseil Municipal qu'il convient de vendre les prairies communales situées à Boutron d'une superficie totale d'environ 9 ha 74 a 87 ca

Vu le droit de préemption de la SAFER, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la promesse unilatérale de vente à la SAFER pour un appel à candidature.

Les candidats sont appelés à se faire connaître auprès de la SAFER et c'est la SAFER qui désignera le candidat retenu.

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – contrat SPARFEL pour un entretien en fin de saison 2014-2015-2016-2017.

Vu le devis présenté par les Ets SPARFEL, le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour un entretien annuel en fin de saison, pour les années 2014-2015-2016-2017,
- prix ferme pendant les 4 années (prix annuel : 3 976.48 euros TTC).
- obligation de résultat lors des contrôles et tests qui seront effectués en 2017.

INFORMATIONS

- **Nouveaux rythmes scolaires** – le point.
- **Passage du TRO BREIZ à Caulnes en 2014 ?** Prise en charge de l'organisation : Monsieur Henri FRERE va rencontrer le Président de la Communauté de Communes.
- **Cté de Communes** – compte rendu n° 135 transmis aux conseillers municipaux.

Séance publique du 6 Novembre 2013

Absentes excusées : Germaine BIHAN, Christelle SECARDIN-OUICE.

En première partie, Madame LECLERC, Directrice de l'EHPAD, a présenté le projet de construction de la nouvelle maison de retraite avec tous les services qui seront mis à la disposition de la population et des collectivités locales.

AFFAIRES FONCIERES – Echange de terres agricoles avec Monsieur Jean-Yves HENRY

Le Conseil Municipal autorise l'échange de terres suivant :

- terres communales remises à Monsieur HENRY : Le Boschet **5 ha 65 96** 4 500.00 € 25 468.20 €
- terres de Mr HENRY remises à la Commune : L'Ecotay **78 02** 4 500.00 € 3 510.90 €
- à recevoir de Monsieur HENRY 21 957.30 €
- dit que les frais d'acte seront partagés entre la Commune et Monsieur HENRY.

INSTALLATION CLASSEE – Monsieur LE BRETON Daniel – la Ville au Vaye

VU la demande présentée le 2 juillet 2013 au titre de l'installation classée « LE BRETON Daniel » soumise à autorisation sise à CAULNES au lieu-dit « La Ville au Vaye » en vue de la restructuration interne d'une élevage bovin initialement déclaré avec augmentation de cheptel suite à l'arrêt de l'atelier bovin viande (15 bovins engraissement) soit un cheptel de 462 veaux de boucherie, la mise à jour du plan d'épandage, la construction d'une nouvelle fosse en géomembrane

de 1000 m3 en remplacement de la fosse actuelle de 200 m3 et le maintien de la dérogation de distance déjà accordée pour le bâtiment (V1) sur le site de la Ville au Vaye (section H n° 1009 et n° 194) à Caulnes.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande présentée.

RESEAUX ELECTRIQUES – ECLAIRAGE PUBLIC PARKING ECOLE – participation communale 4 200.00 euros.

Vu le manque d'éclairage sur le parking de la nouvelle école maternelle et à l'entrée de l'école, notamment pour les personnes à mobilité réduite,

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public EP PARKING ECOLE ET ENTREE ECOLE présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de **8 400 euros TTC** et aux conditions définies dans la convention «Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence».
- (2 abstentions pour cause de prix trop élevé – Patricia BOUGAULT, Dominique BRIAND).

La participation de la commune est de 50 % soit 4 200 €.

GROUPEMENT DES JEUNES FOOTBALLEURS – demande auprès de la Communauté de Communes pour qu’il soit reconnu d’intérêt communautaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les jeunes footballeurs de la Communauté de Communes et de la commune d’Yvignac la Tour sont regroupés au sein d’un groupement : **le Groupement PYC Caulnais.**

Au vu de l’article 3.5, alinéa 2, de l’Arrêté Préfectoral portant révision des compétences de la Communauté de Communes du Pays de Rance en date du 16 décembre 2010,

Le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- sollicite la Communauté de Communes pour que le Groupement de Jeunes soit reconnu d’intérêt communautaire compte tenu des éléments suivants :
 - . *Le groupement des jeunes est une association unique sur le territoire de la Communauté de Communes,*
 - . *le groupement des jeunes accueille, encadre et forme des jeunes domiciliés dans toutes les communes de la communauté de communes et se trouve, de fait, d’intérêt communautaire.*

A ce jour l’effectif du groupement de jeunes est de 124 dont :

COMMUNAUTE DE COMMUNES	96
Caulnes	45
Plumaugat	12
Plumaudan	13
Saint Jouan de l’Isle	7
La Chapelle Blanche	2
Guitté	15
Guenroc	2
HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES	28
Yvignac	15
Broons	4
St Juvat	1
Pleslin Trigavou	1
Mérillac	1
Plerguer	1
Dol de Bretagne	1
Quédillac	1
Montfort sur Meu	1
Lanvallay	1
Pleurtuit	1

PLAN LOCAL D’URBANISME – modification du PLU : ouverture à l’urbanisation d’une ZONE 2AUY – ZONE ARTISANALE COMMUNAUTAIRE DES GANTELETS

Une entreprise souhaite s’installer sur la zone artisanale communautaire des Gantelets à Caulnes. Au Plan Local d’Urbanisme, le site intéressant l’entreprise est situé sur une zone classée 2AUY. Il convient donc de faire une modification du PLU afin d’ouvrir cette zone à l’urbanisation en bordure de la future déviation de Caulnes : passage en zone 1AUY.

Le Conseil Municipal,

- Demande à Monsieur le Maire de lancer une procédure pour modifier le PLU de la commune : **ouverture à l’urbanisation d’une zone 2AUY – Extension de la zone artisanale communautaire des Gantelets en bordure de la future déviation.**
- Demande à Monsieur le Président de la Communauté de Communes d’établir un projet de plan d’aménagement au vu des besoins de la Communauté de Communes en tenant compte du tracé définitif de la déviation.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de modification du PLU.

INFORMATIONS

- **PROPRIETE DE VILLE GATE (Récapitulatif des biens vendus).**

. SAFER – vente des prairies - 9ha 74a 87ca x 3500 euros = 34 120.00 euros -

. Emmanuel GALIVEL – vente de la maison néo-bretonne = 120 000.00 euros

**Séance publique du
14 Décembre 2013**

Absents excusés : GUILLEMOT Marie-Paule – NOGUES Jean-Yves.

BUDGET PRIMITIF 2013 – ajustements budgétaires

Vu les budgets primitifs votés et les dépenses engagées,

Le Conseil Municipal autorise les ajustements budgétaires suivants :

DEPENSES	RECETTES
Article 62872 – remb repas à la Cne + 485.00	7478 – CAF + 485.00

1- Budget ALSH du mercredi

DEPENSES	RECETTES
. 60612 EDF – GAZ + 8 300.00	. 773 mandats annulés + 2000.00
. 6615 intérêt ligne trésor + frais emprunt + 1 500.00	. 7522 location bâtiments + 900.00
. 7391171 dégrèvement jeunes agriculteurs + 20.00	. 706712 cantine extér + 1 700.00
. 6411 - personnel titulaire - 5 220.00	
Total 4 600.00	Total 4 600.00

**2 – Budget COMMUNE budget général
Fonctionnement**

PLU - Révision du PLU avec examen conjoint pour l'installation d'une entreprise – Ouverture partielle à l'urbanisation d'une zone 2AUY et projet urbain pour l'extension de la ZA LES GANTELETS – Choix d'un cabinet d'urbanisme : ATELIER URBAIN à Lannion : 4 855.00 euros HT. (Cette délibération annule et remplace la délibération 2013/11/05).

Une entreprise souhaitant s'agrandir sur la ZA Les Gantelets, en bordure de la future déviation et du futur rond-point à l'entrée de Caulnes, il convient d'ouvrir à l'urbanisation cette zone inscrite au PLU en 2AUY. Il s'agit d'une zone communautaire, la révision sera menée en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Caulnes qui est également chargée d'acheter le foncier nécessaire à cette extension.

Le Cabinet d'Urbanisme choisi est le Cabinet ATELIER URBAIN de Lannion pour un montant de 4 855.00 euros HT.

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – pose d'aco drains –

Pour gérer au mieux les eaux pluviales au niveau des tribunes-vestiaires, il convient de rajouter 2 aco drains, avec raccord au réseau eaux pluviales. Accord pour le devis EUROVIA d'un montant de 2 403.10 euros HT.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2014 – projet présenté à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale –

Une première réunion avait eu lieu en présence de tous les acteurs concernés par cette nouvelle organisation. Puis il avait été convenu de travailler en commission plus restreinte.

Madame Christelle SECARDIN-OUICE, Adjointe aux Affaires Scolaires, a présenté le projet travaillé en commission restreinte à laquelle participaient : les représentants des Enseignants, des Atsems, du Restaurant Scolaire, de l'ALSH, des Parents d'Elèves, du Conseil Municipal. Monsieur L'Inspecteur de l'Education Nationale a également participé à une réunion de cette commission.

Madame SECARDIN-OUICE va organiser une nouvelle réunion avec tous les acteurs afin d'élaborer un projet de PEDT (Projet Educatif Territorial). Une réunion publique de présentation du projet aura lieu lorsqu'il sera finalisé.

LOGEMENTS SOCIAUX – construction de logements sociaux au Lotissement de la Châtaigneraie par la S.A. LA RANCE

Au lotissement La Châtaigneraie, il existe une réserve foncière pour permettre la création de 3 logements locatifs à vocation sociale en complément des 5 logements déjà existants. La SA LA RANCE assurera la prise en charge des derniers travaux de viabilisation et apportera une contribution financière pour le foncier dont la propriété est actuellement partagée entre la Commune et la SA LA RANCE. Accord du Conseil Municipal pour la création de 3 logements.

SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE DE BROONS – Demande de pérennisation de l'aide aux projets pédagogiques et éducatifs

Le Syndicat de Gestion du Collège de Broons a été dissous par arrêté préfectoral avec effet au 31 décembre 2013. Cependant, les communes adhérentes sont sollicitées afin qu'elles continuent à verser leur participation annuelle (environ 1 000 euros/an) dans le cadre d'une convention.

Le Conseil Municipal, compte tenu de la dissolution du Syndicat de Gestion, ne souhaite pas continuer à verser cette somme, d'autant plus que le fonctionnement des collèges est de la compétence du Conseil Général et non des communes.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE

1 – approbation des nouveaux statuts :

Le SDE devient le **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE**, les EPCI (Communautés de Communes) auront la possibilité d'adhérer.

2 – remplacement de 2 lampadaires à la Maladrerie et rue de Cariou – 550 euros.

GAZ BATIMENTS COMMUNAUX – proposition de tarifs par EDF

EDF a proposé à la commune de fournir le gaz pour les bâtiments communaux. Après étude de la proposition, le Conseil Municipal décide de changer de fournisseurs à compter du 1^{er} janvier 2014 (EDF au lieu de GDF) pour une période de 3 ans ce qui fera réaliser une économie d'environ 1 000 euros par an.

INSTALLATION CLASSEE – GAEC 3 D à GUITTE – consultation du public du 9 décembre 2013 au 6 janvier 2014.

Une consultation du public est ouverte du 9 décembre 2013 au 6 janvier 2014 pour la demande présentée par le GAEC 3 D à GUITTE, en vue d'obtenir l'enregistrement de son dossier relatif à l'exploitation d'un élevage laitier implanté aux lieux-dits «La Gibonnais» à Montauban de Bretagne (35) «Beau Chêne» et «la Grande Vallée» à GUITTE (22). Avis favorable du Conseil Municipal.

PLAN LOCAL D'URBANISME – approbation de la modification simplifiée : suppression de l'emplacement réservé n° 9 – Le Verger -

Par annonces Ouest France du 2 novembre et 12 novembre 2013, le dossier de modification simplifiée a été mis à la disposition du public pour une durée de 1 mois : du 12 novembre au vendredi 13 décembre 2013. Le dossier a également été notifié aux Personnes Publiques Associées dont l'Architecte des Bâtiments de France qui a émis un avis car la parcelle concernée est incluse dans le périmètre du Manoir du Verger.

Avis de l'ABF : «*ce terrain étant situé dans le périmètre des bâtiments de France, tout projet de construction dans ce secteur sera soumis à l'avis de l'ABF. Il serait donc intéressant, dans le cadre de la réflexion globale, découpage en lots de ce terrain par exemple, que la propriétaire puisse nous associer en amont*».

Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée en tenant compte de l'avis de l'ABF : **l'emplacement réservé n° 9 situé au Verger est supprimé.**

REGIES COMMUNALES – mises à jour -

Monsieur TRECULT, Comptable du Trésor, a demandé une mise à jour des régies communales.

Pour ce faire, le Conseil Municipal :

- Supprime la régie de : vente des sacs canins et de vente des vignettes de transport scolaire Caulnes-Broons.
- Renouvelle les régies de : droit de place sur le marché le mardi matin, réalisation de photocopies et vente d'heures de tennis.

INFORMATIONS

. **DEVIATION DE CAULNES** – prochaine réunion de la CCAF (commission communale des affaires foncières) le jeudi 9 janvier 2013 à Caulnes.

. **CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAISON DE RETRAITE** – les premiers travaux de terrassement commenceront le 6 janvier 2014.

INFORMATION

Depuis plusieurs mois nous subissons des **dommages à la station d'épuration.**

Ils sont dus aux **lingettes** qui sont utilisées chez certains abonnés qui les mettent dans le réseau eaux usées alors que c'est formellement interdit. (Une canalisation a été bouchée sur 200 mètres).



Nous comptons fortement sur votre participation pour jeter ces lingettes dans la poubelle et non dans les toilettes.

Merci de votre compréhension.

**RÉALISATION D'UN RÉSERVOIR DE STOCKAGE DE 3 000 m³
commun au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et
au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Caulnes-Rance
au lieu-dit « L'Ecoublière » à CAULNES**

**1 - PRÉSENTATION DU PROJET ET INTÉGRATION DANS
LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE**

Le Syndicat de Caulnes-Rance est alimenté par le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre et ne dispose pas de ressource locale d'eau potable.

Le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP 22) a réalisé une étude de sécurisation du secteur Sud-Est du Département qui conclut à la nécessité de construire un réservoir de stockage pour la partie Sud-Est du Département garantissant l'alimentation des abonnés pendant une situation de crise d'une durée de trois jours.

Parallèlement, le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Caulnes-Rance a décidé de réaliser un réservoir de stockage, compte tenu du très faible volume de son réservoir de tête à l'Ecoublière (300 m³) qui pose des problèmes de sécurité vis-à-vis de la desserte de ses abonnés et en particulier des industriels.

Le projet commun consiste à construire à proximité du réservoir existant de l'Ecoublière sur la commune de Caulnes, un réservoir de 3 000 m³ dont 1 500 m³ pour les besoins du syndicat de Caulnes-Rance et 1 500 m³ pour les besoins de sécurisation du secteur Sud-Est du Département.

2 - MODALITÉS DE RÉALISATION DU PROJET

Le SDAEP est maître d'ouvrage délégué pour toute la partie construction du nouveau réservoir

Le Syndicat de Caulnes-Rance est maître d'ouvrage des travaux de construction d'une station de surpression à implanter dans le bâtiment d'exploitation existant pour assurer le maintien de la pression dans le réseau du Syndicat de Caulnes.

Le SMAP, qui livre l'eau au réservoir, est chargé de mettre en place dans le local d'exploitation du réservoir un point de livraison comprenant un stabilisateur amont, un régulateur de débit, un débitmètre, les dispositifs hydrauliques.

3 - DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

Le projet sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SDAEP comprend :

- la **construction du réservoir** de 3 000 m³ (ouvrage en béton armé étanche dans la masse avec dalle de couverture et étanchéité en terrasse) ;
- les terrassements, la voirie, les réseaux d'évacuation des eaux, les réseaux secs, la clôture et les espaces verts associés au réservoir ;
- la canalisation d'eau potable (remplissage, vidange, mise à l'équilibre, trop plein ...) nécessaire à l'exploitation du nouveau réservoir et à ses liaisons avec les ouvrages existants.

• **Coût des travaux** : 442 000,00 € H.T.

• **Financement :**

• SDAEP partie sécurisation (60 % de 221 000 €) : 132 600 €
• Syndicat Caulnes-Rance : (si accord subvention Conseil Général et Agence de l'Eau : 221 000 €) (si refus subvention Conseil Général et Agence de l'Eau : 309 400 €)

• **Entreprise** chargée de la construction du réservoir : ROUSSEL (Moncontour)

Les travaux de création de la station de surpression :

réalisés et financés par le Syndicat de Caulnes-Rance s'élèvent à : 60 000 € H.T. (entreprise : SAUR France).



Le conseil syndical visite le chantier le 22 novembre 2013 accompagné des représentants de la SAUR, du SDAEP et de l'Entreprise ROUSSEL

Le Président,

Jean-Paul DESRIAC

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

↳ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr PAITEL Antoine et Mme MUZELLEC Fanny, la Chauvetais, construction d'une maison.

Mr CREPEL Francis, 7 rue de la Gare, modification de façade.

Mr et Mme SOQUET Yannick, 38 rue de Cariou, construction d'une maison.

Mr CORNU Christian et Mme SILLARD Corinne, 19 lotissement des Champs, extension maison.

Mr HOPGOOD Paul, La Bottrais, rénovation maison.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mme BERHAULT Monique, 5 Ter le Hirel, volet sur porte.

Mr SENANT Lionel, le Boschet, fenêtres, ravalement de façade.

Mr et Mme GUILLEMOT Yves, la Hubiais, division de terrain rue de Dinan.

Mr et Mme RAYMOND Jean-Claude, 35 rue de Broons, abri de jardin.

Mr et Mme LANNUZEL Nicolas, domaine du Fougeray, 6 rue des Pivoines, carport.

Mr COPPEE Gérard, 14 rue de Cariou, changement porte d'entrée.

Mr RENAULT Daniel, 30 rue Saint Julien, travaux sur têtes de cheminées et pignon en façade.

Mr et Mme GUILLARD Yves, la Mare, serre de jardin.

LOCATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

■ Logement au 11 rue de Dinan

(logement conventionné - sous condition de ressources)

Appartement de Type 1 au rez de chaussée.

Libre à compter du 15 février 2014.

1 pièce séjour – cuisine - 1 chambre - 1 salle de bain - 1 WC - 1 cave (accès par escalier)

■ Logement au 20 rue Valaise

Petit appartement situé à l'étage, composé d'une cuisine - séjour, d'une chambre, salle de bain et WC.

Libre à compter du 1er mars 2014.

S'adresser auprès du secrétariat de la mairie de Caulnes

ENVIRONNEMENT collecte du BAC JAUNE

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2014, aussi bien en bourg qu'en campagne.

Mardi 14 Janvier 2014	Mardi 20 Mai	Mardi 23 Septembre
Mardi 28 Janvier	Mardi 3 Juin	Mardi 7 Octobre
Mardi 11 Février	Mardi 17 Juin	Mardi 21 Octobre
Mardi 25 Février	Mardi 1er Juillet	Mardi 4 Novembre
Mardi 11 Mars	Mercredi 16 Juillet	Mardi 18 Novembre
Mardi 25 Mars	Mardi 29 Juillet	Mardi 2 Décembre
Mardi 8 Avril	Mardi 12 Août	Mardi 16 Décembre
Mercredi 23 Avril	Mardi 26 Août	Mardi 30 Décembre
Mardi 6 Mai	Mardi 9 Septembre	

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 28 Septembre Nolan LEPEIGNEUL, 4 rue des Bruyères
Le 29 Septembre Clémence DARTOIS, 13 rue des Abélias
Le 1er Octobre Leïa GAUTIER, 16 ter rue du Bois
Le 10 Octobre Elliott PÉRANT, 9 rue des Pivoines
Le 16 Octobre Marius NEVEU, 26 rue de Saint-Méen
Le 13 Novembre Alvin RIVIERE LINDQVIST, 4 rue des Rosiers
Le 14 Novembre Melvynn ROCHE SALAH, La Ville Josse
Le 3 Décembre Cyrielle FORMAUX, 21 rue du Hirel
Le 3 Décembre Lyna MALIVAIN, 16 rue de Cariou
Le 7 Décembre Mohamed ESSOUIHED, 41 rue de la Gare

MARIAGES:

Le 02 Novembre Aimery SAINT-FÉLIX et Sandra BEQUET, 58 rue de Dinan

DECES :

Le 05 Octobre Bernard BOUDET, 87 ans, 15 rue Saint-Julien
Le 12 Octobre Janine MAILLARD, 85 ans, Maison de Retraite
Le 29 Octobre Odette LOUESSARD, 93 ans, Maison de Retraite
Le 1er Décembre Eliane NOGUES, 82 ans, Querrien
Le 11 Décembre Michel CHOLLET, 73 ans, 15 rue de la Chauvetais
Le 13 Décembre Robert BOUËSSEL, 84 ans, Maison de Retraite

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

29 Septembre Paulette COLLET, née en 1950
14 Octobre Jean TOULLEC, né en 1919
12 Novembre Denise GRISSAULT épouse HOUCARD, née en 1924
13 Novembre Yvette CANON épouse HAZARD, née en 1945
24 Novembre Marguerite PINSARD épouse AUSSEL, née en 1907

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

20 Novembre Bertrand de la BIGNE de VILLENEUVE, de Paris

L'année 2013 en chiffres (au 17 décembre 2013)

Naissances	38
Mariages	12
Noces d'Or	2
Décès	32 (dont 5 personnes de l'extérieur domiciliées à la Maison de Retraite)

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Les habitants de la commune sont cordialement invités à la cérémonie des vœux, qui aura lieu :

**Vendredi 10 Janvier 2014, à 19 h,
Salle des Fêtes**

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

La révision de la liste électorale a lieu du 1er Septembre au 31 Décembre 2013.

- Au cours de cette période :
- Les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale.
- S'agissant des jeunes qui auront 18 ans avant le 22 Mars 2014, ils sont inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE. Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie. Se présenter à la mairie avant le 31 Décembre 2013 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Tout changement d'adresse sur la commune ou d'état civil doit être signalé à la mairie pour mise à jour du fichier électoral.
- Le secrétariat de la mairie sera ouvert le mardi 31 décembre 2013 aux horaires habituels.

MAIRIE

La mairie sera fermée les **samedis 28 Décembre 2013 et 4 Janvier 2014.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité.

PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes
➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

Contact : 02 96 83 94 49

INFORMATIONS GÉNÉRALES



ECOWATT, c'est reparti !

La Bretagne ne produit que 10 % de son électricité et chaque année, l'hiver rime avec records de consommation.

Pour éviter la surchauffe, un geste simple : s'inscrire sur le site d'EcoWatt Bretagne. Vous recevrez ainsi en période de froid des alertes vous indiquant de réduire votre consommation le matin et le soir.

L'hiver dernier, sept alertes orange ont été envoyées aux abonnés. Elles ont permis d'économiser l'équivalent de la consommation cumulée de Quimper, Vannes et Saint-Malo !

La ville de Caulnes est partenaire de la démarche Ecowatt Bretagne.

Collecte de denrées alimentaires

Une **collecte de denrées alimentaires** pour les plus démunis a été organisée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Caulnes le samedi 30 novembre 2013.

Soyez remerciés pour votre généreuse participation à cet élan de solidarité ainsi que **Mr et Mme Daniel BOUDET et Mr Olivier COULON.**

MEDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture

Mardi	10 h 30 à 12 h	14 h à 17 h 30
Mercredi	10 h 30 à 12 h	14 h à 17 h 30
Vendredi	<i>fermé</i>	14 h à 17 h 30
Samedi	10 h à 12 h	<i>fermé</i>

■ La médiathèque sera fermée du 22 décembre 2013 au 6 janvier 2014 inclus.

SERVICE DE CAR

Caulnes - Dinan

Un car «TIBUS» circule du lundi au vendredi sur la ligne Caulnes - Dinan. **Le jeudi** (pour le car de 9 h 10) il **faut réserver au préalable** en appelant le 0 810 22 22 22. Il est accessible à tous.

Tarif : 2 € le ticket unitaire à prendre auprès du conducteur.

Formule de carnet de 10 tickets à 15 € à prendre auprès du conducteur ou de l'agence CAT à la gare de Dinan.

Horaires aux arrêts de bus et à la mairie.

BANQUET DES CLASSES «4»

↳ Pour prendre date :

Le banquet des classes «4» se déroulera le **samedi 28 Juin 2014** à 12 h à la salle des fêtes de Caulnes.

Les coordonnées des responsables seront communiquées dans le bulletin municipal d'Avril 2014.

CALENDRIER DES FETES

JANVIER 2014

Ven	24	Galette des Rois - FNACA	Salle des fêtes
Sam	25	Soirée potée - Comité des fêtes	Salle des fêtes

FEVRIER 2014

Dim	2	Thé dansant - Comité des fêtes	Salle des fêtes
Sam	8	Soirée choucroute - Rance Football Club	Salle des fêtes
Sam	15	Repas stock car - Caulnes Sports Evénements	Salle des fêtes
Sam	22	Repas - Danse Passion	Salle des fêtes

MARS 2014

Sam	1er	Repas FNACA	Salle des fêtes
Sam	8	Repas des Chasseurs	Salle des fêtes
Sam	22	Soirée théâtre - Club des cyclos	Amphithéâtre du Lycée Agricole

ATTENTION !

ELECTIONS MUNICIPALES 2014 : Nouveau mode de scrutin

La loi du 17 mai 2013 modifie le mode de scrutin pour les communes de 1000 habitants et plus : **Le scrutin de liste**, jusqu'ici réservé aux communes de 3500 habitants et plus, **s'appliquera donc à Caulnes lors des élections municipales qui se dérouleront les 23 et 30 Mars 2014.**

Voici les changements liés au nouveau mode de scrutin :

LE VOTE S'EFFECTUERA SUR LISTE ENTIÈRE, selon les règles de la parité.

➤ Le **panachage, le raturage ou la suppression de noms de candidats ne seront plus autorisés** sous peine de bulletin nul.

INTERCOMMUNALITÉ

➤ Pour la première fois, **les électeurs désigneront - et sur le même bulletin de vote - les élus de leur commune et ceux de l'intercommunalité** (Communauté de Communes). Jusqu'à présent les conseillers communautaires étaient élus par le conseil municipal.

OBLIGATION DE PRÉSENTER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AU MOMENT DU VOTE

➤ Désormais **tous les électeurs devront présenter au président du bureau de vote un titre d'identité** en même temps que la carte électorale.

Les pièces d'identité recevables sont les suivantes :

- Carte nationale d'identité.
- Passeport.
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat.
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore.
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie.
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires.
- Permis de conduire.
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat.
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969.
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.



Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Notre commune est concernée régulièrement par des **cambriolages, notamment dans les résidences principales**. C'est la raison pour laquelle la gendarmerie, qui est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de proximité pour assurer notre sécurité, donne des conseils à suivre pour prévenir les cambriolages.

- Fermez toujours votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants.
- Protégez votre logement : protégez vos fenêtres ou ouvertures à l'aide de volets. Equipez les plus faciles d'accès de barreaux.
- Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous.
- Réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeur.

- En cas d'absence, sollicitez votre entourage. Signalez votre absence prolongée à la gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».
- Ne signalez jamais vos absences à venir sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.
- Evitez de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues.
- Notez les immatriculations des véhicules suspects et effectuez si possible une description sommaire de leurs occupants.

➤ Vous êtes victime d'un cambriolage : composez **le 17 ou le 112.**

(communiqué de la Gendarmerie Nationale)

VITRINES

NOUVEAU

Antoine ACUNZO, ostéopathe D. O., issu d'une formation en cinq ans reconnue par le Ministère de la Santé s'est installé au 13 rue de Dinan, en face de l'office notarial.

Le cabinet est ouvert depuis le 25 Novembre 2013.

Les consultations sont sur rendez-vous au cabinet, du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

OSTEOPATHE

- Maux de dos/douleurs cervicales
- Migraine/maux de tête
- Blocages articulaires/douleurs musculaires/douleurs mécaniques
- Suivi du sportif
- Problème de transit/viscéral

Tél : 02 96 83 69 42

NOUVEAU

GAMM VERT/COMPTOIR du VILLAGE

La coopérative de BROONS a rouvert à Caulnes «ZA des Gantelets, route de Dinan» un magasin de proximité sous l'enseigne **GAMM VERT/COMPTOIR DU VILLAGE**.

Ce magasin pourra répondre aux attentes des habitants de la commune et des communes voisines en matière de jardinage, bricolage et alimentation animale .

Il servira également les adhérents de la coopérative en vêtements de travail et produits d'élevage.

Ouvert à tous, ce magasin sera dirigé pour la partie grand public par **Michel BRANDILY** qui a déjà exercé ces fonctions ici même il y a quelques années ; et **Eric DARTOIS** pour la partie agricole.



Michel et ERIC seront heureux de vous accueillir dans ce nouveau magasin du lundi au samedi.

Tél : 02 96 83 80 56

Changement d'adresse

AXA Assurances

L'agence AXA Assurances s'est installée courant octobre dans les locaux appartenant à la commune et occupés par le Trésor Public jusqu'au 1er janvier 2013.

Après quelques travaux, l'accueil réservé aux assurés est plus spacieux.

L'éclairage plein sud agréable permet aux salariés d'exercer leur activité dans d'excellentes conditions.



Marcadé  **assurances**

Nouvelle Adresse : 8, Place de la Mairie BP 17
22350 CAULNES

Tél : 0296839253 - Fax : 0296838631
ORIAS : 7016025

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des nouvelles de l'école...

Durant ce premier trimestre, les classes de CP et CE1 sont parties en **classe découverte cinéma** ; les élèves ont conçu et réalisé deux films d'animation à partir d'un album de littérature jeunesse. De bons moments passés ensemble et un bilan positif. Une soirée Théâtre a été organisée pour aider au financement de cette sortie. Un grand merci aux parents qui ont participé à son organisation.

Les élèves de CM1-CM2 des deux classes ont participé à la **semaine du goût** avec la collaboration du service de restauration, sur le thème «*bio et local*». L'intervention d'un agriculteur leur a permis d'enrichir leurs connaissances et de fabriquer du beurre de leurs mains.

Le **ramassage de la ferraille**, organisé au mois de novembre pour aider au financement des activités de l'école, a bien fonctionné. Nous remercions l'ensemble des personnes qui se sont impliquées cette année encore dans l'opération.

Dans le cadre de l'opération «**Ecole et cinéma**», les élèves de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont assisté chacune, comme prévu, à la projection d'un film exploité ensuite en classe.

La classe de CE2 termine son cycle piscine ; trois autres classes prendront le relais durant le second trimestre. Cette année, tous les élèves du CP au CM2 se rendront à la piscine de Saint-Méen.

Trois classes de l'école ont participé à une **sortie pêche** avec les animateurs du lycée agricole : au programme, découverte des «*petites bêtes*» qui vivent dans la Rance et initiation à la pêche. Au printemps, ce sera le tour des autres classes de l'école.



Dimanche 8 décembre, c'était le **marché de Noël** : l'école a participé en proposant à la vente les créations artistiques de chaque classe.

Le 16 décembre les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont reçu leurs **correspondants** : un jeu de piste a permis à nos élèves de faire découvrir la commune de Caulnes à leurs camarades.

En cette veille de Noël, l'ensemble des élèves de l'école s'est retrouvé le dernier jour de classe à la salle des fêtes pour un goûter convivial avant de partir en vacances... **Bonnes fêtes à tous !**

Le directeur, Jean-Claude TASSIN

ÉCOLE MATERNELLE

Après un long trimestre, les vacances de Noël sont très attendues par les enfants.

Depuis la rentrée, ils ont beaucoup travaillé et abordé différents thèmes comme l'automne et la forêt, les sorcières... adaptés à chaque niveau.

- La classe de petite et moyenne section est allée en **forêt** .
- La classe de petite section a assisté à un spectacle dans le cadre du **festival «Premiers émois»**.
- La **fête de la châtaigne** a eu lieu le mercredi 13 novembre.

- Toute l'école a assisté à un spectacle avant les vacances de Noël «**Tisseur d'ombres**», offert par l'Association des Parents d'élèves.



Le Père Noël est passé dans l'école pendant le goûter de Noël et a apporté des cadeaux aux classes et des friandises.

■ **Rappel** : les vacances de Noël débutent le vendredi 20 décembre au soir et se terminent le lundi 6 janvier 2014 au matin.

ECOLE MATERNELLE

Une rentrée intermédiaire est envisagée au retour des vacances de printemps. Le nombre de places étant limité, les enfants les plus âgés inscrits sur la liste d'attente de la Mairie seront prioritaires.

Cette liste d'attente concerne les enfants nés entre le 1er Janvier 2011 et le 30 avril 2011. Elle sera ouverte jusqu'au 31 janvier 2014.



Bonne année à tous et joyeuses fêtes.

La Directrice, Caroline PARPAIX

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Le programme pour les mercredis du **8 Janvier au 23 Avril 2014** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes>.

Le thème de cette période est «**la découverte des métiers d'Europe**».

Il reste des places, pour un accueil régulier ou occasionnel. Renseignements auprès de la mairie de Caulnes.

L'équipe d'animation présente ses meilleurs vœux aux familles et aux enfants.

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- 36 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Accueil du matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.
- Activités de 9 h à 17 h.
- Tarif journalier, repas compris : 12 € par enfant du canton de Caulnes.
- L'accueil est possible également à la demi-journée (matin/après-midi). Tarif ½ journée : 9 € par enfant du canton de Caulnes.



Les enfants ont confectionné des chaussettes de Noël

La directrice, Aurélie GEFFRAY

MAISON DE RETRAITE

Bientôt Noël, la maison étincelle !

Depuis un mois, on découpe, on colle, on noue rubans dorés et colorés. Les cuisiniers ont réuni les résidents pour qu'ils choisissent les menus des fêtes. Et voilà, tout est prêt, on attend plus que la **venue du Père Noël**.



En novembre, nous avons **grillé les châtaignes** dans la cheminée. Cette année, le concours de pesée de citrouille a encore été remporté, à 100 grammes près. Elle pesait 10 kilos tout rond, sans tricher. De quoi faire une bonne soupe, que nous avons dégustée le lendemain.

En septembre, nous avons visité le **musée du cidre** de Pleudihen. La pomme a suscité beaucoup de discussion, fait ressurgir grand nombre de souvenirs. Cela a été l'occasion de réaliser une exposition sur ce thème : «Pom, Pom, Pom, Pomme».

Les entraînements au **bowling** de Dinan ont commencé, en prévision pour 2014, d'un «challenge» inter-établissement organisé par «Anim'Ages». Nous avons formé notre équipe : Caulnes, Broons, Plénée Jugon, Jugon les Lacs, Plancoët. Nous nous retrouverons tous les deux mois pour jouer.



La dernière séance des «**BB lecteurs**» sur le thème de Noël a été une vraie réussite : 10 enfants sont venus accompagnés de leur assistante maternelle. Des lectures de résidents, des chants, des étoiles... magique ! Chaque enfant est reparti avec une boule, fabrication maison, pour accrocher dans son sapin. Rendez-vous est pris au printemps.

Les **élèves du Lycée Agricole** sont venus nous aider à emballer les cadeaux des enfants et réviser les chansons de Noël. Les 45 enfants du personnel sont venus voir le «clown sculpteur de ballons». Après un goûter maison, le Père Noël est venu apporter des cadeaux. Un bel après-midi, apprécié des petits et grands.

Mais l'heure est encore aux préparatifs pour le repas de Noël du 19, avec le personnel, les bénévoles et les membres du conseil d'administration, en attendant la galette des rois.



L'«**espace loisirs**» à destination des personnes de plus de 60 ans de la commune reprend en janvier. Le nouveau programme sera disponible début janvier. Le tarif reste le même : 5 € la séance (activité et goûter) de 14h45 à 16h15, gratuité pour les lotos. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous appeler, nous trouverons une solution. Contact : Sophie Le Pauvre, animatrice au 02 96 83 92 27 poste 416.

Nous vous attendons nombreux pour le prochain événement. Guettez les affiches jaunes et n'hésitez pas à venir.

Si vous êtes artiste, passionné ou d'âme créatrice, «**l'espace d'exposition**» vous ouvre les bras pour venir exposer vos œuvres.

J'en profite pour **remercier les bénévoles et les familles** de plus en plus nombreux et toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui, certaines activités ne seraient pas envisageables.

■ Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au **02 96 83 92 27**.

L'animatrice **Sophie LE PAUVRE**, et
L'animatrice-stagiaire **Maud JEZEQUEL**

VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Pour la deuxième année le comité des fêtes a organisé un **concours de belote**. Soixante quatorze équipes ont participé, c'est 14 de plus que l'an passé.

C'est très encourageant mais peut mieux faire. Félicitations aux 17 premières équipes gagnantes dont plusieurs Caulnais et Caulnaises tels que Mrs Robert Langlais et Pierre Botrel qui ont fini deuxième avec 4802 points.

La **potée Caulnaise** animée par la chanteuse à la voix d'or « Ann-Laora » a beaucoup plu l'année dernière c'est pourquoi nous avons décidé de la reconduire en janvier prochain.

Les 120 personnes qui étaient présentes à cette soirée l'année dernière n'ont pas été déçues. Nous comptons sur vous pour revenir la voir ou la découvrir. Seulement 220 personnes pourront assister car nous gardons la piste de danse disponible comme au réveillon.

Prochaines Manifestations :

- Lundi 31 décembre 2013 :** Réveillon de la Saint Sylvestre.
Le samedi 25 janvier 2014 : Repas « la potée Caulnaise »
Le dimanche 2 février 2014 : Thé dansant avec l'orchestre « SERENADE ».

La présidente, Paulette DUVAL

Club des aînés

L'assemblée générale du club aura lieu le **jeudi 9 Janvier 2014**, à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes.

Ordre du jour :

- Bilan financier 2013.
- Quel avenir pour le club ?
- Questions diverses.

Tous les adhérents sont invités à participer à cette réunion. Un pot de l'amitié sera servi après la réunion.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le président, Régis DULAC

Tennis de Table

Les **séances de loisirs adultes** ont repris cette année.

Tous les vendredis soirs, un petit groupe de tout niveau se retrouve dans une ambiance de détente et de bonne humeur. Si vous avez envie de taper la balle, venez nous rejoindre à la salle omnisports.

- Séances de 19 h 45 à 21 h 45 le vendredi.
- Cotation annuelle : 25 €
- 3 séances gratuites.

Le trésorier, Pascal TERTRAIS

Troupe de Théâtre

La «Troupe des Loufoques» et son président Jean-Marie BASSET vous remercient de votre présence aux **séances théâtre** des 30 Novembre et 1er Décembre 2013. Vos encouragements et vos applaudissements nous ont apporté beaucoup de joie.



Nous recherchons des comédiens et comédiennes au nombre de 4 pour l'année prochaine.

Les inscriptions seront clôturées le 15 Janvier 2014.

■ Contact :

Mr Jean-Marie BASSET
Tél. : 02 99 07 33 15
06 86 52 50 09

Le président, Jean-Marie BASSET

Les P'tits Breizh du 22

Le 6 avril 2014, la **braderie de puériculture** des P'tits Breizh du 22 aura lieu à la maison des associations, rue Valaise à Caulnes. Pensez à réserver votre place au 02 96 88 10 26 ou 02 96 83 86 34 ou 02 96 88 75 23.

L'équipe des P'tits Breizh du 22 souhaite une bonne et heureuse année 2014 aux enfants ainsi qu'aux parents.



INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes ; la cotisation est de 12 euros/an.

■ Rendez-vous :

- tous les jeudis matins (pendant les périodes scolaires) à la salle omnisport (salle de danse) de Caulnes (10 h à 12 h).
- Les vendredis matins aux mêmes horaires à Plumaugat (salle de garderie, route de Lanrelas).

La présidente,
Nelly DEBUIRE

Association des Parents d'Elèves

L'APE de Caulnes vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2014 qui va bientôt commencer.

Nous tenons à remercier tous les parents, grands-parents et autres bénévoles qui nous ont si bien épaulés durant cette année 2013. Nous vous rappelons que les bénéfices dégagés par les différentes manifestations permettent le financement d'une partie des projets pédagogiques mis en place par les instituteurs des deux écoles.

Le dimanche 8 décembre, nous avons organisé notre **marché de Noël** qui s'est comme toujours déroulé dans une très bonne ambiance. Merci aux exposants et à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée. Merci également au public toujours plus nombreux chaque année.

Comme chaque année, il y a eu l'élection d'un **nouveau bureau** dont voici la composition :

Présidente : Karine MAILLARD

Vice-présidente : Sylvie MILON

Vice-président : Marc PRIOL

Trésorière : Audrey BOZEC

Vice-trésorière : Sonia PIEDVACHE

Secrétaire : Laura GUILLOUET

Vice-secrétaire : Cécile BROUARD

Membres actifs : Aurore BARBIER, Christèle LEROUX, Emmanuelle LEBRETON, Fabien MAUGIS, Marina LE MOAL, Natacha DARRAS, Sabrina JOSSE, Stéphanie BRIAND.

Nous souhaitons donc la bienvenue à nos nouveaux membres.

À vos calendriers :

- Une opération **vente de biscuits «bijou»** aura lieu aux vacances de février.
- La **fête des écoles** se déroulera au mois de juin.



La présidente, Karine MAILLARD

Club des Cyclos

L'assemblée générale de l'UCC (Union Cyclotouriste de Caulnes) s'est tenue le samedi 7 décembre 2013 à la Maison des Associations.

A cette occasion, les 16 cyclos du club (4 femmes et 12 hommes) ont fait le bilan de l'année écoulée et ont préparé la prochaine saison cyclotouriste. Ils ont également renouvelé leur licence à la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) pour la saison 2014.

Le Club Cyclo rappelle qu'il est ouvert à tous et qu'il serait heureux d'accueillir de nouveaux licenciés.

Renseignements auprès de Christian CAJEAN, Président de l'UCC au 0296839011.

L'UCC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

Le président, Christian CAJEAN



Voici le calendrier 2014 des manifestations :

- le samedi 22 mars 2014 : Soirée théâtrale à l'amphithéâtre du Lycée Agricole avec la troupe de Plumaugat.
- le dimanche 22 juin 2014 : Matinée randos à Caulnes sur des circuits route et pédestre.

Badminton

Vous cherchez un **loisir sportif, convivial** et accessible aux débutants, le badminton est fait pour vous !

L'association Bad In Caulnes, c'est **trois séances** de détente et de convivialité autour du badminton.

- Le mercredi la séance est dédiée aux scolaires.
- Le jeudi ce sont deux créneaux horaires pour les adultes : de 19 h à 20h30 puis 20h30 à 22 heures.

Les séances sont encadrées par Romain CRENO, animateur sportif de l'office intercommunal de sport. Il propose des séances en 2 temps, une partie d'exercice d'échauffement (indispensable pour éviter les entorses !) avant de passer à des matchs en simple et en double.

Comme les années précédentes il n'y a pas de compétition de prévue mais cela n'empêche pas des rencontres avec d'autres clubs du secteur. C'est l'occasion de changer d'adversaire pour améliorer son jeu. Le club s'est déjà rendu à Boisgervilly en octobre, une rencontre avec Evran est en cours de programmation.

Cette année le bureau est composé de 6 membres :

Président	Cyril Le MOAL
Vice-présidente	Joëlle HAUISEE
Secrétaire	Nicolas BROUARD
Secrétaire adjointe	Laurence HARROUARD
Trésorier	Loïc DOUADY
Trésorier adjoint	Mounir CHEKKAR.

Au niveau des effectifs, le bureau est satisfait de cette nouvelle saison avec trois séances bien remplies puisque plus de cinquante personnes se croisent toutes les semaines dans la bonne humeur.

Il n'y a pas de séance pendant les vacances de Noël mais les accros pourront quand même taper dans le volant durant les vacances. Le bureau donne rendez vous à l'ensemble des membres de l'association début janvier pour la galette des rois qui sera programmée un jeudi de janvier.



Les 18 membres du groupes des 12 17 ans du mercredi après midi.

Le président, Cyril LE MOAL

Rance Football Club

Le Rance Football Club et le PYC Caulnais vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

C'est avec un **effectif en hausse de plus de 10 %** que le RFC a commencé la saison.

En effet 185 licenciés répartis en jeunes, seniors et foot loisirs pratiquent le football dans les créneaux horaires proposés, soit 25 heures par semaine.

Il est à noter que le PYC est devenu une structure cantonale avec l'accueil de jeunes de toutes les communes du canton.

Les résultats à ce jour sont encourageants en jeunes mais plus tendus en seniors même si aucun joueur ne baisse les bras.

Nous remercions la commune de Caulnes pour les aides fournies avec en outre la construction **d'un terrain avec gazon synthétique.**

A la même date l'année dernière, nous jouions peu, voire pas du tout, du fait des terrains rendus impraticables par le temps mais aussi par une surutilisation.

Celle-ci était le résultat d'une concentration des entraînements à Caulnes d'un point de vue géographique et au niveau matériel.

La où un match rendait le terrain impraticable pendant une semaine, nous pouvons en faire pendant 6, 7 heures et plus....maintenant.

Je finirai par remercier tous les bénévoles qui contribuent à faire fonctionner ces 2 structures, sans eux rien ne serait possible. Merci.

■ Pour prendre date

- le 8 février à Caulnes : repas du club
- le 8 mai : tournoi seniors
- le 29 mai : tournoi du PYC
- samedi 14 juin : assemblée générale

Le président, Sébastien MAILLARD



PYC Caulnais

Remise des nouveaux équipements

Le samedi 2 novembre, en présence de nombreux jeunes joueurs et de leurs parents, a eu lieu la **remise des survêtements** ainsi que des **nouveaux maillots** offerts par nos partenaires (Intermarché, Société Meheust, Assurances Marcadé, Fajysortsevents, Société Lorre et Société Clean Graffiti) aux couleurs du groupement intercommunal.

Merci à tous pour leur participation.

Pour le bureau du PYC, Sébastien CHERDEL



Association Intercommunale de Danse

L'année 2013 se termine !

Nous tenions à vous informer de quelques soucis que nous rencontrons quant à notre gala de danse annuel. En effet, alors que la date et le lieu étaient confirmés, nous venons d'apprendre que l'amphithéâtre du lycée agricole de Caulnes ne serait pas disponible pour cause de travaux.

Le gala se tiendra donc les 27 et 28 Juin 2014, à la salle des fêtes de Guitté.

Nous vous informons aussi que l'assemblée générale de l'association se tiendra le mercredi 15 janvier 2014 à 20 h 30 à la salle omnisports de Caulnes. Venez nombreux.

L'association intercommunale de danse de Caulnes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

La présidente, Carine BIZETTE

Association des Pêcheurs

L'année 2013 a été une nouvelle fois bien remplie pour les Pêcheurs de la Haute Rance :

■ Des travaux importants de restauration de la Rance

La **restauration de la Rance** s'est poursuivie en octobre et novembre sur la partie allant de la Quémerais en Guitté au Pont Noir à Hyoméril en Caulnes.



■ Une activité de formation des jeunes

Avec un APN (atelier pêche nature) qui fonctionne le samedi après midi sous la responsabilité de moniteurs de pêche. 20 jeunes sont inscrits en 2013.

En parallèle, un club de pêche adultes compte 35 inscrits en 2013 et fonctionne le vendredi après midi.

Prix des cartes 2014

- . découverte enfants de moins de 12 ans : 5 €
- . mineurs de 12 à moins de 18 ans : 20 €
- . carte annuelle majeure sociétaire : 73 €
- . carte interfédérale pers.majeure avec vignette EGHO : 90 €
- . carte découverte femmes : 30 €
- . carte journalière : 10 €

Dépositaires de vente de cartes de pêche :

à Caulnes :

- . Bar tabac 17 rue de Dinan : 02 96 83 96 96
- . Magasin Blanc Brun rue 19 mars 1962 : 02 96 83 90 08

Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant que vous adhérez à l'AAPPMA Pêcheurs de Haute Rance à Caulnes.

Pour mieux nous connaître, vous pouvez aussi consulter notre site à l'adresse suivante : pecheurshauterance.wordpress.com/

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux pour 2014.

Le président, Roger PIEDVACHE

Dates à retenir pour 2014

- . **2 février 2014** : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à Caulnes
- . **2 mars 2014** : de 8h30 à 17h Pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du Herfray à Lanrelas sur présentation de la carte 2014 de l'AAPPMA.
- . **8 mars 2014** : ouverture de la truite (1^{ère} catégorie)

Comité Cantonal d'Entraide



Le Comité Cantonal d'Entraide de Caulnes obtient la marque NF Services aux personnes à domicile

Notre association est aujourd'hui titulaire de la **marque NF Services** pour les activités suivantes : entretien de la maison, repassage, accompagnement (courses...) petits travaux de jardinage et de bricolage, garde d'enfants, portage de repas, assistance aux personnes âgées et handicapées, soins à domicile.

En tant que titulaire de cette marque de qualité, nous nous engageons auprès de nos clients et partenaires sur le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de service, le devis, le contrat, les dispositions pour l'intervention, la compétence des personnes, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction des clients.

Nous sommes à votre disposition pour tous vos besoins :

Soins à domicile (forfait soins pris en charge par votre caisse)

- . Personnes âgées/Personnes handicapées (personnes de moins de 60 ans)

Aide à domicile

- . tout public/ travaux ménagers/repassage/courses/préparation des repas

Portage de repas

Point accueil UNA téléassistance

Garde d'enfants

Homme toutes mains

- . petits travaux/ jardinage

RAPPEL : pour toutes vos dépenses, vous bénéficiez d'un crédit ou d'une réduction d'impôt de 50%, nous acceptons les CESU préfinancés.

Le Comité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

■ Contact : Comité Cantonal d'Entraide

16 rue de Dinan 22350 CAULNES

Tél 02 96 83 98 70

Email : ccecaulnes@wanadoo.fr

Site internet : www.cce-caulnes.fr

■ Ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi et samedi de 8 h à 12 h

La Directrice, Anne CHOLLET

Personnel communal



Départ en retraite de M. Jean-Pierre Boullier

M. Jean-Pierre BOULLIER a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 31 août 2013.

Il est entré au service de la commune en juin 2001 comme agent technique.

Pour exprimer sa reconnaissance la commune lui a offert un coffret cadeau, la médaille de la commune et un bouquet de fleurs pour son épouse.

Décorations

Samedi 14 décembre, à l'occasion du repas de fin d'année, M. CHALOIS, Maire, Mme SECARDIN-OUICE et M. RAGOT, adjoints, ont remis la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à :

- **Monsieur Jean LEBRET**, adjoint technique principal 2^e classe, pour 35 années de service «Catégorie OR»
- **Madame Claudine AUFFRET**, ATSEM 1^{re} classe, pour 30 années de service «Catégorie VERMEIL»
- **Madame Valérie NOGUES**, rédacteur, pour 20 années de service «Catégorie ARGENT»



Absente excusée : Claudine Auffret

Marché de Noël 2013



Dimanche 8 décembre, le Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Caulnes

Concours des maisons fleuries

La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le samedi 9 Novembre. Cette cérémonie a permis aux participants de se retrouver et d'échanger pendant la projection de photos réalisée par M. Joseph VERGER.

Madame Pierrette LEBRETON, Adjointe, a félicité les lauréats qui s'investissent toute l'année pour embellir leur maison et remercié les membres du jury qui ont reçu une plante fleurie : Mme Simone THIBAUT (Cauines), Mme Christiane LEROY (Plumaugat) et M. Joseph VERGER (Quédillac)

CATÉGORIE 1

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE < 1000 m²

1^{er} prix 30 € Mme Marie-Thérèse PELLAN 91, rue de Dinan

2^e prix 25 € M. Mme Louis DENIEL 22, rue Valaise

3^e prix 25 € M. Mme Louis PERROCHON 39, rue de la Gare

TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

- à titre d'encouragement et de reconnaissance pour les autres participants -

Il est offert un BON D'ACHAT DE 10 Euros à :

M. Mme Roger BARBIER 80, rue de Broons

M. Mme Norbert DUMAS La Mare

M. Mme Roger RESLOU 6, rue Basse

Mme Jeannine RIOU 39 rue Valaise

M. Mme Emile SAILLARD 10, résidence des Chênes

M. Mme Alain TADIER La Touche

CATÉGORIE 2

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE > 1000 m²

1^{er} prix 30 € M. Mme Henri PELLAN La Renaudie

2^e prix 25 € M. Mme Joël RUELLAN Coaquipel

3^e prix 25 € Mme Marie-Thérèse LEMOINE

22, rue de Rennes

CATÉGORIE 3

FAÇADES

1^{er} prix 30 € Mme Marie HUET 35, rue de la Gare

2^e prix 25 € M. Mme François BARLIER 59, rue de Dinan



Le prochain bulletin municipal sera édité pour Avril.
Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 30 Mars 2014, au plus tard.

